

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-24-0674 du 15/02/2024

Arrêté du 25 janvier 2024

ARRÊTÉ PORTANT DÉTACHEMENT D'UN ADMINISTRATEUR DE L'ÉTAT DU 2^{ÈME} GRADE
DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE PREMIÈRE CATÉGORIE

Délégation encadrement supérieur et Talents

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte détachement d'un administrateur de l'État du 2^{ème} grade dans l'emploi de chef de service comptable de première catégorie.

Date d'application : 01/03/2024

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT DÉTACHEMENT D'UN ADMINISTRATEUR DE L'ÉTAT DU 2ÈME GRADE DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE PREMIÈRE CATÉGORIE.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT DÉTACHEMENT D'UN ADMINISTRATEUR DE L'ÉTAT DU 2^{ÈME} GRADE
DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE PREMIÈRE CATÉGORIE**



ARRÊTÉ

portant détachement d'un administrateur de l'État du 2^{ème} grade
dans l'emploi de chef de service comptable de première catégorie

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006 modifié relatif aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2021-1550 du 1^{er} décembre 2021 modifié portant statut particulier du corps des administrateurs de l'État ;

Vu le décret n° 2023-224 du 30 mars 2023 fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux emplois de chef de service comptable, de chef de service administratif et de chef de service de surveillance aux ministères économiques et financiers ;

Vu le décret du 31 décembre 2023 portant intégration au titre du droit d'option (administrateurs de l'État) ;

Vu l'arrêté du 8 novembre 2023 relatif au classement de postes comptables et d'emplois de chef de service comptable à la Direction générale des Finances publiques ;

Vu la demande de l'intéressé.

ARRÊTE :

Article premier

M. Claude MOLLARD, administrateur de l'État du 2^{ème} grade, détaché dans l'emploi de chef de pôle à la Direction départementale de la Haute-Savoie (niveau 4 - groupe 7), est détaché dans l'emploi de chef de service comptable de 1^{ère} catégorie et affecté en qualité de responsable du Service de gestion comptable de Chambéry (Savoie) à compter du 1^{er} mars 2024.

Article 2

L'intéressé dispose d'un délai de 2 mois, dans les conditions fixées aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du code de justice administratif, à compter du lendemain de la date de notification, pour contester cette décision devant la juridiction administrative compétente, qui peut être saisie par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3

Le Directeur général des Finances publiques par intérim est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

FAIT À PARIS, LE 25 JANVIER 2024
POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION
L'ADMINISTRATRICE DE L'ÉTAT DU 2^{ÈME} GRADE
DÉLÉGUÉE ENCADREMENT SUPÉRIEUR ET TALENTS

VÉRONIQUE BONCHE-ALQUIER

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Antoine Magnant, Directeur général par intérim

ISSN 2268-0756